



Licence LLCER parcours COMMERCE INTERNATIONAL Diplôme national





Nous contacter

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Michel BLANCHARD, directeur :

[✉ Envoyer un courriel](#)

Khadija BAYOUD, directrice des études

[✉ Envoyer un courriel](#)

Laura MAGALHAES, Gestionnaire
la filière

[✉ Envoyer un courriel](#)

Claire THUMELIN, Directrice

adjointe : [✉ Envoyer un courriel](#)

Bureau 3.28

☎ 01 81 70 10 40

Bureau 3.25

☎ 01 81 70 11 41

Courriel commun de la filière : secretariat.ci@inalco.fr

Equipe pédagogique :

Michel Blanchard, Maître de conférences en économie

Claire Thumelin, Directrice adjointe, PRAG, spécialiste du commerce international, Parcours Banque.

Assen Slim, Maître de conférences en économie

Julien Vercueil, Professeur des universités en économie, spécialiste zone Russie

Susan Basselier, chargé de cours en anglais

Mathilde Alazraki, chargé de cours en anglais

Intervenants professionnels externes :

Christophe Hemery, MAST, Marketing, Eco zone et préparation du projet professionnel

Pierre-François, PAST Marketing

Jean Gerin, Conseiller honoraire du commerce extérieur de la France

Liubov Trebushkova, ancienne étudiante, chargée de cours de marketing digital

Georges-Noël Dika, juriste, chargé de cours en droit

Abdeslam Jafjaf, chargé de cours de comptabilité

Léa Savarieau, chargé de cours méthodologie



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Licence LLCER parcours COMMERCE INTERNATIONAL

Diplôme national

La filière professionnelle de Commerce International de l'Inalco ouvre sur les métiers du commerce international. Celle-ci existe depuis 1970. Son originalité consiste à associer un double cursus en économie et techniques du commerce international d'une part, et en langue, culture et civilisations orientales d'autre part.

La filière propose un parcours « Commerce International » de licence LLCER, ainsi qu'un diplôme d'établissement Commerce International et Langue Orientale » (CILO) - niveau III au RNCP- accessible après une licence, et enfin un master en 2 ans (dont les deux années peuvent s'effectuer en alternance).

LANGUES D'ACCES AU NIVEAU LICENCE :

Arabe, Arabe maghrébin, Arabe oriental, Arménien, Berbère, Bosniaque-Croate-Serbe, Chinois, Coréen, Grec moderne, Hébreu moderne, Hindi, Indonésien-Malais, Hongrois, Japonais, kurde, Malgache, Persan, Polonais, Roumain, Russe, Slovène, Tchèque, Thai, Turc, Vietnamiens, Amharique, Haoussa, Mandingue, Peul, Swahili, Wolof, Yoruba, Bengali, Ourdou, Rromani, Singhalais, Tamoul, Birman, Cambodgien, Filipino, Laotien, Géorgien, langues caucasiennes, Mongol, Pashto, Népalais, Tibétain, Albanais, Bulgare, Estonien, Finnois, Letton, Lituanien, Macédonien, Slovaque, Slovène, Ukrainien, Drehu, Tahitien.

La formation de niveau Licence vise à permettre aux étudiants d'accéder à des postes d'employés ou de cadres moyens pour les fonctions suivantes :

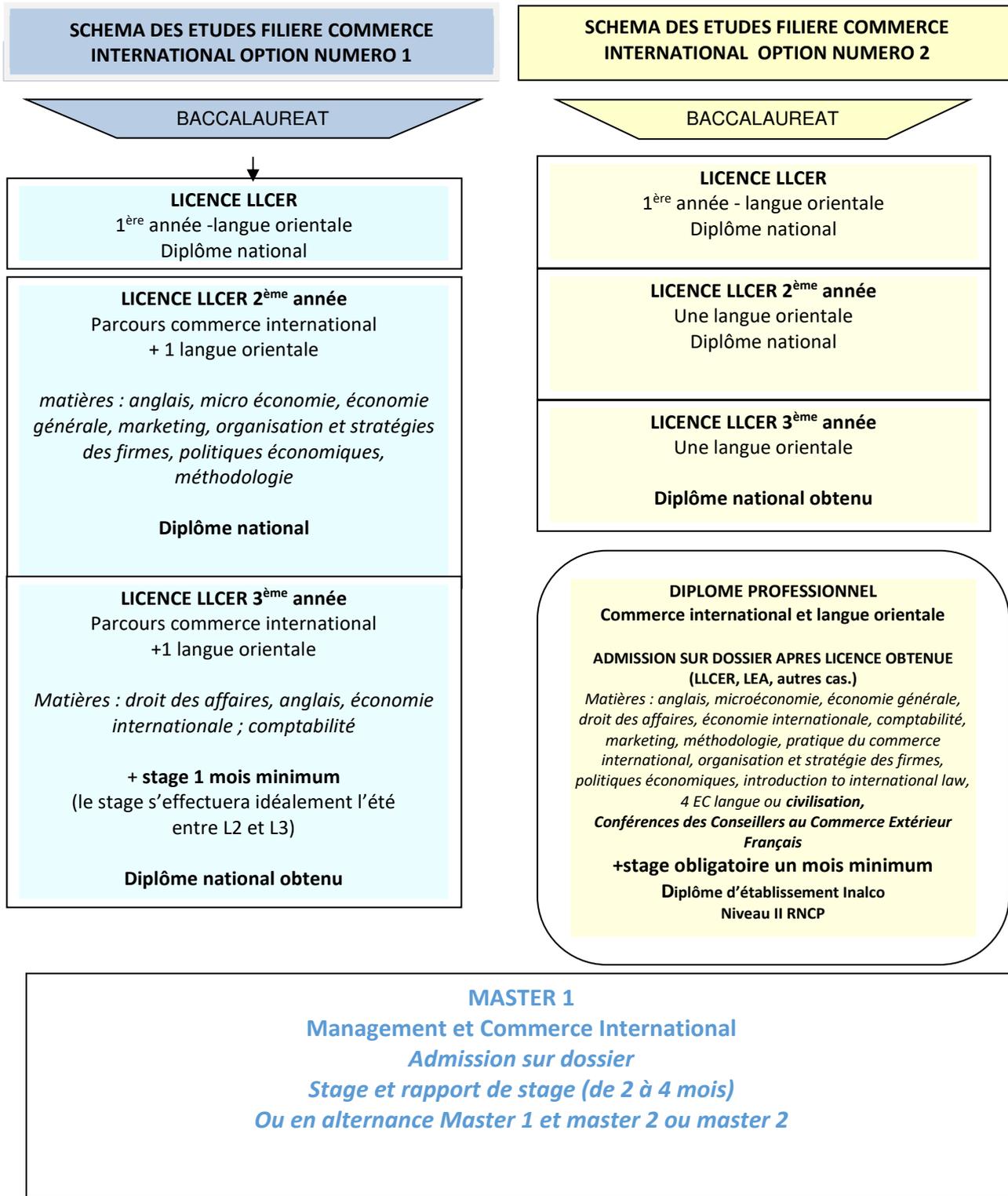
- * conseiller clientèle, notamment dans le secteur du luxe mais aussi dans le secteur du tourisme ou de l'hôtellerie
- * secrétaire trilingue (français, anglais + 1 langue orientale), secrétariat de direction ou secrétariat de services commerciaux
- * chargés d'assistance internationale
- * chargé de développement marketing (assistant de projets, assistant dans le domaine de la veille marketing)
- * assistant en communication, relations presse, événementiel, tourisme...

Pour le niveau Licence, la filière propose 2 types de diplômes adaptés à des situations différentes.

- Licence LLCER, parcours « COMMERCE INTERNATIONAL » dont les cours commencent en Licence 2^{ème} année (L2) et se poursuivent en L3.
Il s'agit d'un diplôme national.
- Le « diplôme professionnel Commerce International et Langue Orientale » (CILO) accessible aux titulaires d'une licence LLCER (ou autres cas voir page 17) hors parcours commerce international, à suivre en une seule année.
Il s'agit d'un diplôme d'établissement.



Le schéma page suivante vous permettra de faire votre choix :





4. Présentation de la Licence LLCER, parcours « COMMERCE INTERNATIONAL »

Ce parcours de Licence LLCER habilité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est accessible à tout étudiant de l'INALCO ayant déjà validé sa première année de licence (L1) dans l'une des 64 langues de l'institut admises pour la licence LLCER. L'étudiant valide -sur 2 ans- 48 crédits ECTS dans les matières telles que l'économie, la comptabilité, le marketing, l'anglais, le droit des affaires, en plus de 132 crédits ECTS de langue et civilisation de son choix. Ces enseignements de commerce international constituent un volume d'environ 370 heures de cours en présentiel, plus un stage obligatoire d'un minimum d'un mois et un questionnaire de stage.

CONDITIONS D'ADMISSION :

En vue d'une meilleure qualité de l'enseignement et en raison de capacités limitées des amphithéâtres, le parcours Commerce international de la LLCER accueille des effectifs de 120 étudiants maximum en deuxième année (L2) et de 120 étudiants en troisième année (L3).

Une fois ces effectifs atteints, la filière n'est pas en mesure d'accueillir des étudiants supplémentaires.

ATTENTION : aucune admission directe en L3 LLCER Parcours Commerce International n'est possible pour les étudiants extérieurs à l'Inalco et ceux de l'Inalco n'ayant pas validé une L2 LLCER Parcours Commerce International.

Si vous souhaitez intégrer ce parcours, vous devez impérativement candidater en L2.

Si vous avez déjà validé une licence complète, vous pouvez également postuler au Diplôme d'Etablissement de Commerce International et Langue Orientale (CILO).

Pour accéder au parcours Commerce International de la LLCER, un dossier de candidature doit être envoyé via la plateforme ECandidat et doit comporter :

- Fiche de candidature à compléter et à scanner (téléchargeable sur la plateforme e-candidat)
- Lettre de motivation rédigée en français exposant votre projet professionnel (1 page)
- Relevé de notes du premier semestre de l'année en cours
- Relevé de notes du baccalauréat (ou équivalent)
- Copie des diplômes obtenus depuis le baccalauréat (pour les étudiants ayant déjà effectué un ou plusieurs cursus universitaire(s))
- Relevés de notes des diplômes obtenus depuis le baccalauréat
- Pour les étudiants étrangers sans diplôme d'Etat français (exemple: licence), attestation officielle du niveau de français C1 (TCF ou DALF)
- Pour les étudiants étrangers, traduction assermentée de tous les documents fournis non rédigés en français

Procédure de candidature :

Les candidatures devront être déposées en ligne via la plateforme eCandidat.

Dès la date d'ouverture de la campagne, déposez votre candidature en ligne sur l'application eCandidat, en cliquant sur ce lien <https://candidatures.inalco.fr>

Allez dans le menu « Offre de formation » puis sélectionner « Licence 2 LLCER Parcours Commerce International »



REGLES DE PASSAGE DE LA L2 VERS LA L3 DE COMMERCE INTERNATIONAL :

Le passage en année supérieure est prononcé sur la base de la validation des deux semestres, par validation ou par compensation (entre UE, au sein du semestre, entre les deux semestres de l'année).

Pour un passage conditionnel en troisième année de licence, les trois conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé la première année ;
- avoir validé un semestre de deuxième année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de deuxième année non validé.

Toute demande d'admission conditionnelle en année supérieure doit être accompagnée de l'avis circonstancié du responsable d'année. L'étudiant qui le souhaite adressera sa demande au président du jury au plus tard une semaine avant la rentrée universitaire.

ORGANISATION DES ETUDES

La Licence LLCER parcours « commerce international » est acquise en 180 crédits ECTS.

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant inscrit dans ce parcours devra avoir validé :

- les 12 ECTS de transversaux de L1
- les 120 ECTS de fondamentaux (langue et civilisation) de L1, L2 et L3 ;
- les 48 ECTS propres à la mention *commerce international* de L2 et L3.

L 1	Langue et civilisation (fondamentaux) : 48 ECTS	Langue de travail, Méthodologie, Informatique : 12 ECTS	60 ECTS
L 2	Langue et civilisation (fondamentaux) : 42 ECTS	Parcours « commerce international » 18 ECTS	60 ECTS
L 3	Langue et civilisation (fondamentaux) : 30 ECTS	Parcours « commerce international » 30 ECTS	60 ECTS
TOTAL	120 ECTS Enseignements fondamentaux	12 ECTS (Transversaux de L1) + 48 ECTS (Parcours « commerce international »)	180 ECTS

EMPLOI DU TEMPS

Les cours de L2 du parcours sont concentrés sur le mercredi après-midi et le vendredi matin uniquement. Les cours de L3 du parcours sont concentrés sur le lundi après-midi et le mercredi matin.

Les cours de langue et civilisation sont à suivre sur les autres créneaux horaires.

Les examens du parcours COMMERCE INTERNATIONAL et du certificat professionnel « CILO » ont tous lieu la dernière semaine de cours de chaque semestre.



Modalités de contrôle des connaissances

Le mode du contrôle continu est prioritaire. Tout étudiant souhaitant passer les épreuves en contrôle final doit déposer une demande régime spécial d'études et fournir des justificatifs expliquant les raisons de sa demande [ICI](#).

Examens

Comme dans les départements de langue et de civilisation, les semestres sont organisés sur 13 semaines de cours. Les examens des enseignements spécifiques du parcours « commerce international » ont lieu la 13ème semaine de cours afin d'éviter tout chevauchement avec les examens de langue et de civilisation.

Modalités de compensation

La compensation porte sur toutes les UE (Unités d'Enseignements) de langue /civilisation et les UE du parcours « Commerce International » sur l'ensemble d'un semestre à partir de la note seuil de 8/20. Les semestres 1 et 2 sont indépendants mais se compensent entre eux par année universitaire. Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sur la page suivante :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

Attention !! Ce système peut permettre à l'étudiant de passer dans l'année supérieure malgré des lacunes qui se révèlent par la suite très handicapantes (notamment pour l'entrée dans un master de son choix). Le système de compensation ne permet pas non plus à l'étudiant de repasser des examens une fois les notes compensées, même s'il souhaite le faire pour améliorer ses résultats.